



DEVIATION-LRDR

Chez Jeff ALBRAND - Le Crozet
05310 LA ROCHE DE RAME

www.deviation-lrdr.fr

Facebook : [Deviation-LRDR](#)
deviation-lrdr@hotmail.com

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 15 JUIN 2019

Notre quatrième assemblée générale s'est tenue samedi 15 juin 2019 à la salle polyvalente de La Roche de Rame. Environ 25 personnes étaient présentes et une soixantaine représentées.

Les divers élus qui avaient été invités n'ont pu se joindre à nous en raison d'un autre événement sur le secteur.

La municipalité était représentée par Michel Frison, maire, Steeve Peyron, conseiller municipal et Jean-François Albrand, conseiller municipal qui avait donné son pouvoir.

L'assemblée générale débute par les remerciements envers Quebeuls pour la réalisation des peintures murales sur certaines façades des maisons bordant la route nationale au cœur du village. À son tour Quebeuls remercie l'association pour la confiance qui lui a été accordée et nous incite à communiquer sur cette opération. Dans le même temps, un film réalisé sur cette opération « Village de fantômes ou déviation », montrant l'artiste en train de travailler, est diffusé à l'assemblée. Cette opération a déjà fait l'objet d'une information auprès de nos adhérents avec un appel à participation sur Hello-Asso.

Rapport moral : le Président fait état des résultats obtenus depuis la création de l'association et notamment le budget nécessaire aux études en 2017 ou la réunion en préfecture en février 2019. Lors de cette réunion, 4 variantes ont été présentées par la DREAL, la variante appelée « Durance voie ferrée » ayant obtenue la préférence du Député, des Maires de La Roche de Rame, Freissinières et Champcella ainsi que du Conseil Départemental et bien entendue celle de notre association. La variante « aménagement » sera étudié mais nous rappelons que conformément à nos statuts nous nous y opposons.

À la suite de cette réunion nous obtenons la rédaction d'un cahier des charges proposé au comité technique, auquel seront associées les collectivités locales et notre association.

La veille de notre assemblée générale, notre Président s'est entretenu avec M. Teissier, Chef du service transports, infrastructures et mobilité à la DREAL. La publication de l'appel d'offre « volet environnemental » est prévu pour fin juin, puis sélection du prestataire pour septembre/octobre 2019. La remise des conclusions de cette étude est programmée pour fin 2020 (l'étude faune/flore devant se dérouler sur les 4 saisons). La rédaction du cahier des charges de l'appel d'offre concernant le volet technique (géologie/hydrologie) est en cours d'élaboration, sa publication devrait intervenir vers fin septembre 2019, pour un rendu fin 2020.

Notre objectif étant de faire inscrire la déviation au prochain CPER (Contrat de plan État Région) 2021/2025.

Un point est fait sur l'enquête publique concernant le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), enquête pour laquelle nos adhérents ont été appelés à participer. Participation très importante, puisque 20% des réponses en ligne concernaient la déviation de La Roche de Rame. Suite aux conclusions de cette enquête, l'association a fait un courrier au Président de la commission d'enquête avec copie à Chantal Eyméoud afin d'apporter des précisions. Tout ceci étant à retrouver sur notre site internet.

Les différents rapports (moral et financier) et le montant de la cotisation (10 euros) ont été adoptés à l'unanimité.

Il est rappelé que l'association va devoir encore agir pendant plusieurs années, un appel à rejoindre le conseil d'administration est fait à l'assemblée. Aucune candidature n'est proposée.

Le problème d'insécurité lié à la vitesse a été évoqué par le public présent à cette assemblée générale.

- La traversée du village est une zone de non droit, seul village en France sans panneau « pensez à nos enfants » ou encore sans radars pédagogiques, pas de nouvelles peintures des passages protégées. Les camions doublent les voitures à la sortie du village dans le sens Gap/Briançon. Mise en place de feux pour les piétons. La personne fait état du témoignage d'ouvriers travaillant sur la route nationale pour l'enfouissement de lignes électriques, ces ouvriers n'ont jamais vu des gens rouler aussi vite qu'à La Roche. La route n'appartient plus au village.
- Réponse de M. le maire : la pose de 4 radars pédagogiques est prévu, en attente des financements tout comme la pose d'un feu tricolore au niveau de la place du village. La municipalité a fait procédé dernièrement à l'élargissement de la zone 50, au-delà du parking sud du lac. La municipalité ne peut pas intervenir sur l'élargissement de la zone 30, c'est la Dirmed qui est décisionnaire. Des panneaux seront également mis dans différents quartiers du village afin de faire ralentir les automobilistes.